



Les Renards de Cergy



v2

A vélo tout est plus beau !

Présidence Club



Les Renards de Cergy



A vélo tout est plus beau !

v2

Présidence Club

- ☐ Président Club LES RENARDS DE CERGY depuis création fin 2019 → ALAIN MANSARD

- ☐ Pour 2027 : ALAIN désire passer la main (après plus de 7 ans d'activité)

- ☐ Un Club ne peut pas fonctionner **sans président/e**

- ☐ **APPEL À CANDIDATURE POUR PROCHAINE A.G. NOVEMBRE 2026**



Les Renards de Cergy



A vélo tout est plus beau !

v2

Activités Présidence Club : Avant 2026

- ☐ **Adhésions Club**
 - Renouvellements Inscriptions : envoi dossiers, traitement retours, relance, mise à jour liste adhérents/tes
 - Gestion des licences : renouvellement/création FFCT
- ☐ **Questions potentiels nouveaux membres** : expliquer fonctionnement Club, activités, sorties, ...
- ☐ **Gestion des finances** : budget et bilan annuel
 - Recettes : adhésions Club, subventions (dossiers/montants), ...
 - Dépenses : prélèvements FFCT, dépenses Club, ...
- ☐ **Pilotage Club** :
 - veille au fonctionnement de chaque activité
 - animation C.A. : OdJ, réunion, décision si pas unanimité
 - bilan moral annuel (A.G.)
- ☐ **École Vélo** :
 - nomme le/la Référent/e « École Vélo »
 - veille au respect des règles encadrement mineurs/res
- ☐ **Responsabilité** : veille à la mise en place et au respect des consignes de vie du Club (obligation de moyens)
- ☐ **Liaison avec instances officielles** : municipalité, département, CODEP, COREG, FFCT, ...



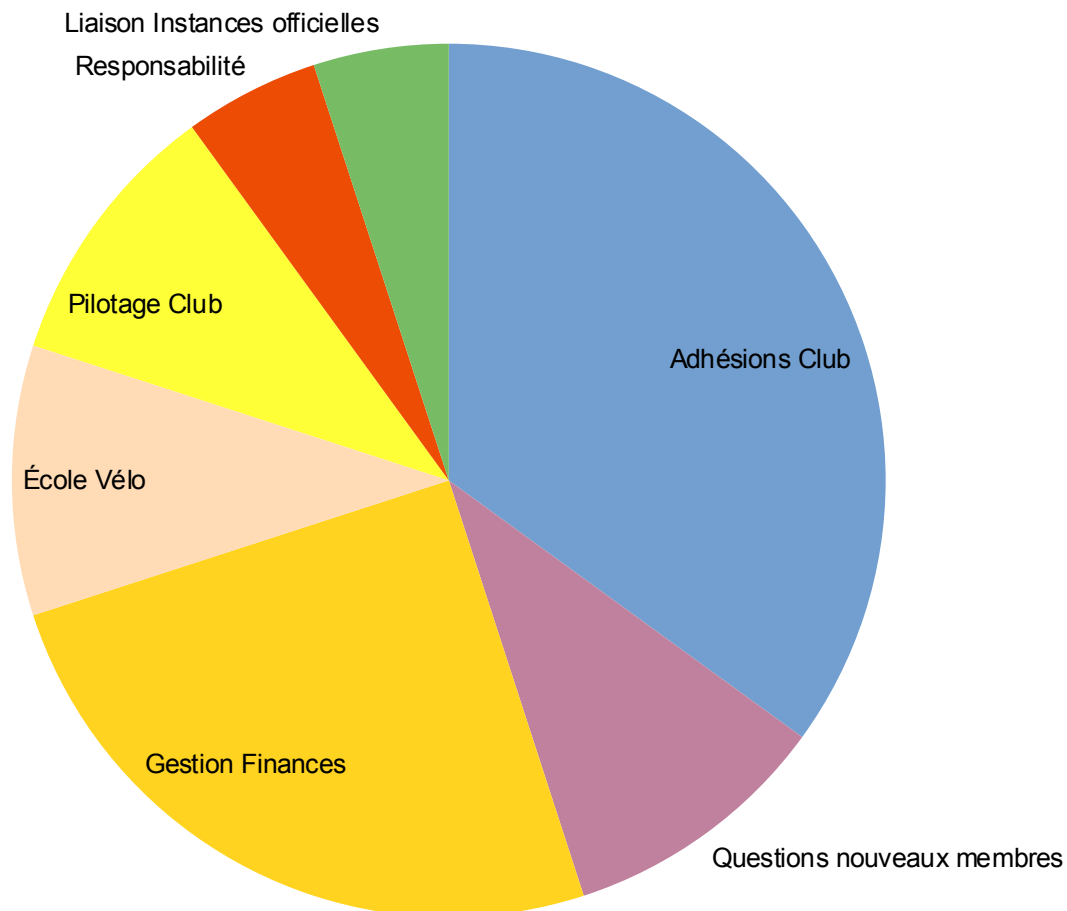
Les Renards de Cergy



v2

A vélo tout est plus beau !

Activités Présidence Club : avant 2026





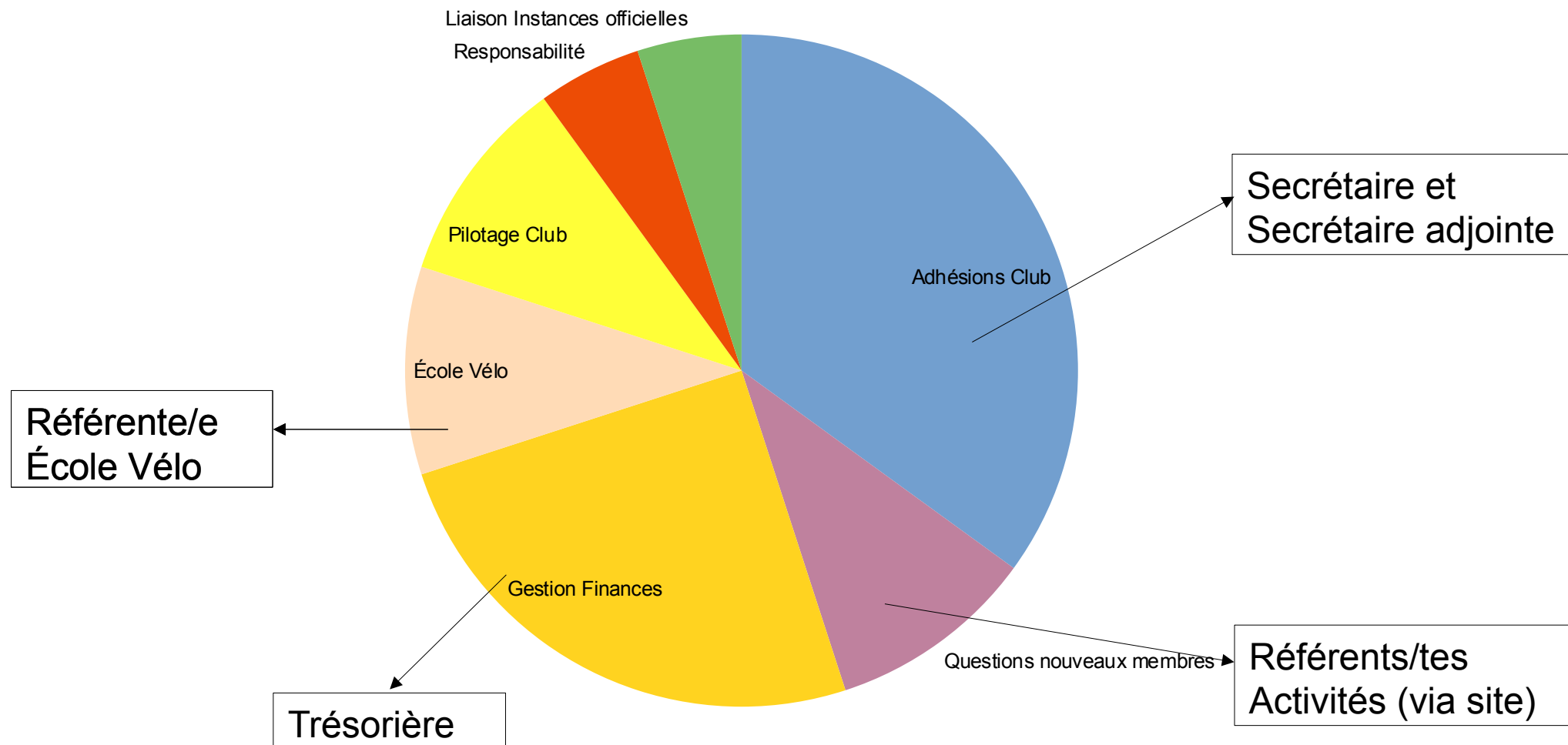
Les Renards de Cergy



v2

A vélo tout est plus beau !

Activités Présidence Club : depuis 2026





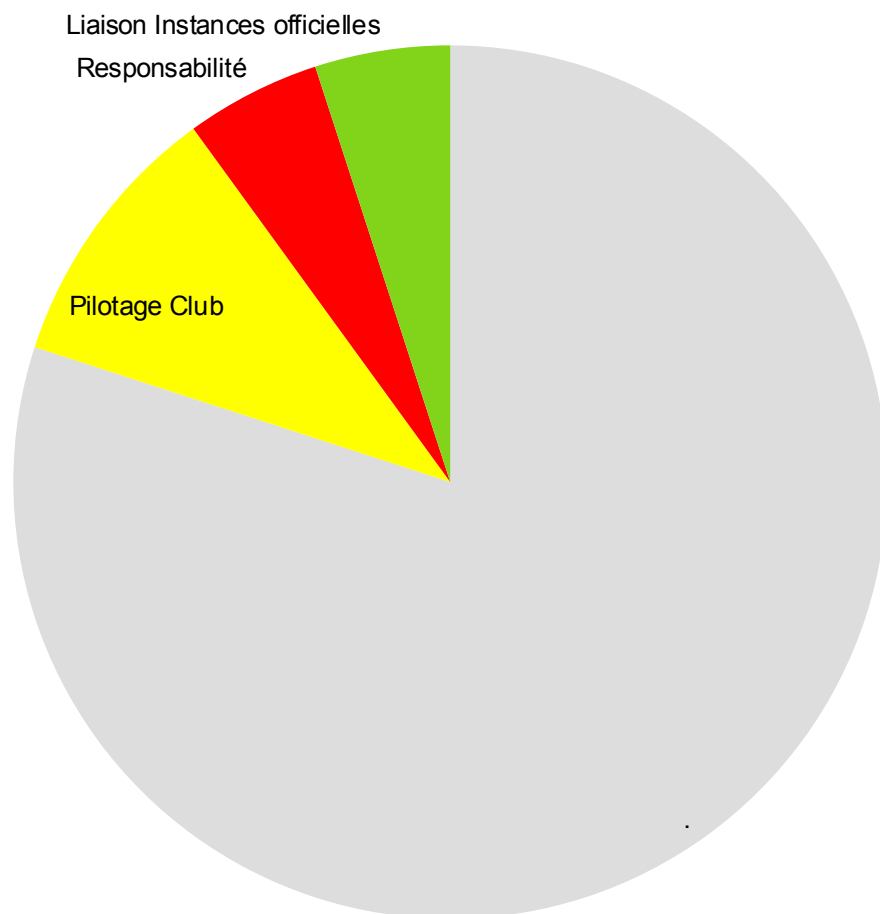
Les Renards de Cergy



v2

A vélo tout est plus beau !

Activités Présidence Club : depuis 2026





Les Renards de Cergy



A vélo tout est plus beau !

v2

Activités Présidence Club : Avant 2026

☐ Pilotage Club :

- veille au fonctionnement de chaque activité
- animation C.A. : OdJ, réunion, décision si pas unanimité
- bilan moral annuel (A.G.)

☐ Responsabilité :

- veille à la mise en place et au respect des consignes de vie du Club (obligation de moyens)
- nomme le/la Référent/e « École Vélo »
- veille au respect des règles encadrement mineurs/res

☐ Liaison avec instances officielles : municipalité, département, CODEP, COREG, FFCT, ...



Présidence Club

**APPEL À CANDIDATURE
POUR LA PROCHAINE A.G.
(novembre)**